



PALMCI
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 20 406 297 497 FCFA
Siège Social : Abidjan-Treichville, Zone Portuaire
Boulevard du Havre, Immeuble SIFCA, 3^{ème} étage
18 BP 3321 Abidjan 18

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Mardi 21 Mai 2013 à 09 heures 30, à la Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères au Plateau (rue de la petite mairie)** sise à Abidjan-Plateau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012 ;
2. Présentation et approbation du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2012 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et du GIE ;
3. Approbation des comptes et des conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et du GIE ;
4. Quitus aux Administrateurs;
5. Affectation du résultat ;
6. Indemnités de fonction des Administrateurs ;
7. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur;
8. Renouvellement du mandat des Administrateurs;
9. Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes ;
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale pour s'y faire enregistrer muni d'une pièce d'identité à partir de 8h30. En cas d'empêchement, il pourra se faire représenter par un mandataire de son choix muni d'un pouvoir à retirer au siège social de la société.

Les documents sociaux visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux sociétés commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique seront tenus à la disposition des Actionnaires pour consultation au siège social de la société, à compter du Lundi 06 Mai 2013.

Le Conseil d'Administration

